

Conditions applicables au permis pour occasions spéciales



Avis

Province du Nouveau-Brunswick

Ministère de la Sécurité publique

LIN: 0509

mai 2001

Loi sur la réglementation des alcools

Le titulaire de permis voit à assurer le respect et l'observation des lois, règlements et directives en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools*.

Les conditions suivantes sont rattachées à votre permis, et vous devez les observer :

- Il faut afficher le permis à proximité du bar.
- L'accès des locaux est interdit au public.
- Seuls les membres et invités sont autorisés dans les locaux.
- Il est interdit de fixer un prix d'entrée.
- Il est interdit de vendre les boissons alcooliques à un prix supérieur à celui qui figure sur le permis.
- Il est interdit de servir des personnes âgées de moins de 19 ans et de leur autoriser l'accès des lieux, sauf s'il s'agit d'un mariage ou d'un anniversaire de mariage.
- Seules les boissons alcooliques qui sont désignées sur le permis pour occasions spéciales peuvent être sur les lieux à la date figurant sur le permis.
- Il est interdit de donner de la publicité relativement à l'occasion.
- Le titulaire de permis ou un acheteur désigné doit acheter toutes les boissons alcooliques à un magasin de la Société des alcools seulement. **(Il est interdit d'apporter des produits alcooliques faits à la maison ou autres sur les lieux.)**
- Après l'événement, il faut retirer des lieux les boissons alcooliques non consommées.
- La vente de boissons alcooliques doit prendre fin au plus tard à 2 h, et les invités doivent quitter les lieux au plus tard à 2 h 30.

Demandes de renseignements

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en vous adressant au :

Ministère de la Sécurité publique
Licences et enregistrements
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Téléphone (506) 453-8035
Télécopieur (506) 453-3044

Department of Public Safety
Licensing and Records
P. O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1
Telephone: (506) 453-2410
Fax: (506) 453-3044



78-9266 (11/00)

Ministère de la Sécurité publique
Licences et dossiers
C. P. 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1
Téléphone: (506) 453-2410
Télécopieur: (506) 453-3044

Special Occasion Permit Application / Permis pour occasions spéciales

Check type of permit you are applying for:

Cocher le type de permis demandé:

Resale of liquor/Revente d'alcool
\$45.00 fee required / Droit de 45 \$ requis pour
revente d'alcool

No sale of liquor/sans vente d'alcool
\$20.00 fee required / Droit de 20 \$ requis pour
activité sans vente d'alcool

Section A / Partie A

Name of Applicant _____
Nom du demandeur (First Name / Prénom) (Last Name / Nom de famille)

Mailing Address of Applicant _____
Adresse postale du demandeur

City / Ville _____ Postal Code / Code Postal _____

Telephone (____) _____ (____) _____ (____) _____
Téléphone (Work / Travail) (Home / Domicile) (Fax / Télécopieur)

Building and address where function is being held _____
Lieu de l'événement (édifice et adresse) (Building Name / Nom de l'édifice)

(Street / Rue) (City / Ville)

Specific room or area of function _____
Salle ou endroit précis où se teindra l'activité

Number of persons attending _____ (Number / Nombre) _____ (Age Group / Groupe d'âge)
Nombre de personnes attendues

Date of function _____ Hours of operation _____
Date de l'événement (year / année) (month / mois) (day / jour) Heures d'ouverture from / de to / à

Section B / Partie B

Organization / Événement de l'organisme

This function is for members and guests 19 years and over only. **Événement pour membres et invités de plus de 19 ans seulement.**

Organization holding function _____
Organisme responsable de l'événement

Total membership _____ Type of function _____
Nombre total de membres Genre d'événement

Section C / Partie C

Wedding or Wedding Anniversary / Mariage ou anniversaire de mariage

Person applying is either the Couple / couple or / Relative / parenté
Demandeur ou

Individuals celebrating 1. _____ (Last Name / Nom de famille)
Nom de mariés ou des personnes fêtées (First Name / Prénom)
2. _____ (Last Name / Nom de famille)
(First Name / Prénom)

Section D / Partie D

Liquor Quantities / Quantités d'alcool

Suggestions

Alternatives / Choix	Spirits / Spiritueux	Wine / Vin	Beer / Bière	Coolers / Vin Soda
A	5 ounces / onces	8 ounces / onces	2 pints / chopines	2 pints / chopines
B	5 ounces / onces		2 pints / chopines	2 pints / chopines
C	6 ounces / onces			
D		14 ounces / onces		
E			4 pints / chopines	4 pints / chopines
F		8 ounces / onces	2 pints / chopines	

****Complete for Resale Permit only. The maximum charge permitted is \$2.25 per drink
 À compléter pour Permis de revente seulement. Le prix d'une consommation ne doit pas dépasser 2,25 \$.**

Spirits / Spiritueux	Wine / Vin	Beer / Bière	Coolers / Vin soda
_____	_____	_____	_____

It is understood and agreed to that if the said function is not accurately identified on this document and/or it is not operated in accordance with the requirements of the *Liquor Control Act*, the policies, and the conditions attached to the Special Occasion Permit, then the privileges of obtaining further Special Occasion Permits may be suspended or cancelled at the discretion of the Department of Public Safety.

Il est entendu que le ministère de la Sécurité Publique peut, à sa discrétion, empêcher l'obtention d'autres permis pour occasions spéciales si les renseignements fournis sur l'événement en question sont faux ou si les activités ne sont pas conformes aux dispositions de la *Loi sur la réglementation des alcools* et aux directives rattachées au permis.

IMPORTANT CONDITIONS FOR THIS PERMIT:

- Premises cannot be open to the general public.
- Only members and/or invited guests permitted on the premises.
- Admission cannot be sold at the door.
- Liquor cannot be sold for more than the price indicated on the permit.
- Persons under 19 years cannot be served and are not permitted on the premises unless for a wedding or wedding anniversary.
- Liquor from one function can not be sold at another function.
- There can be no advertisement or Public Announcement of this function.
- A copy of the permit must be posted at the bar area.
- This permit authorizes the permittee to purchase liquor for the function by presenting the permit to a New Brunswick Liquor Corporation Store and to have such liquor on the premises for which the permit was issued and only during the times indicated on the permit.
- No homemade alcoholic products are permitted on site, at the function.
- **Application must be received 15 days prior to the event.**

CONDITIONS RATTACHÉES AU PERMIS:

- L'établissement ne peut être ouvert au grand public.
- Seuls les membres et leurs invités sont admis dans l'établissement.
- La perception d'un droit d'entrée est interdite.
- Il est interdit de revendre l'alcool plus cher que le prix indiqué sur le permis.
- Personne de moins de 19 ans ne peuvent être servies ni se trouver sur les lieux sauf s'il s'agit d'un mariage ou d'un anniversaire de mariage.
- L'alcool d'un événement ne peut être vendu à un autre événement.
- La publicité ou l'annonce publique de cet événement est interdite.
- Une copie du permis doit est postuler dans l'endroit du bar.
- Ce permis autorise le titulaire a acheté au magasin de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick, les quantités de boisson alcooliques indiquées sur le permis et d'avoir dans l'établissement pour lequel le permis est émis cette quantité seulement et durant les heures indiquées sur le permis.
- Aucun produit alcooliques faits à la maison est permis sur les lieux à cette événement.
- **L'application doit être reçue 15 jours avant l'événement.**

 Signature of Applicant
 Signature du demandeur

 Signature of Executive Officer for Owner of Premises
 Signature pour le propriétaire de l'établissement

Date: _____, 20____